



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Réaction du Collectif pour un Québec sans pauvreté au budget Flaherty-Harper **La pauvreté hors champ**

QUÉBEC, le 3 mai 2006 – Même si des millions de CanadienNEs ne couvrent pas leurs besoins de base, la pauvreté est une réalité qui n'existe tout simplement pas dans le budget Flaherty-Harper 2006-2007 déposé hier. Le Collectif pour un Québec sans pauvreté dénonce l'incroyable légèreté d'un budget qui met le paquet pour flatter de divers crédits les contribuables qui gagnent assez pour payer de l'impôt et qui ignore totalement les besoins des ceux et celles qui ne gagnent pas assez pour en payer, notamment les personnes seules.

L'art de gouverner en faisant des choix régressifs

Alors que le Canada rivalise avec les États-Unis pour les plus forts taux d'emplois mal payés dans les pays industrialisés, le gouvernement fédéral introduit une déduction pour les travailleurEs qui augmentera les écarts entre les travailleurEs les plus pauvres et les autres. Ce crédit non remboursable vient s'ajouter à une mesure similaire implantée au Québec dans les deux derniers budgets Audet.

Les contribuables à faible revenu recevant un remboursement de TPS seront les seulEs à ne pas voir la couleur de la baisse de 1% de la TPS puisque les économies réalisées seront reprises par un remboursement moindre. Cette mesure régressive diminuera les revenus du gouvernement tout en augmentant les écarts entre pauvres et riches, qui se trouveront à profiter au maximum d'un pouvoir d'achat accru en conséquence. Il faudra être en mesure de payer de l'impôt pour bénéficier des crédits sur l'achat d'outils, de manuels, sur l'activité physique pour les enfants, sur l'utilisation du transport en commun. Sinon, pas d'impôt, pas de crédit.

Quant à la Prestation universelle pour garde d'enfants, bien que n'affectant pas divers transferts fédéraux, elle réussit à être inéquitable pour les familles monoparentales. En plus ce 1200 \$ par enfant de moins de 6 ans aura pour effet de générer une inquiétude pour les ménages à l'aide sociale : sera-t-il laissé aux familles ou compris dans le calcul du revenu et déduit des prestations ? La question, reléguée aux gouvernements provinciaux, sera à suivre attentivement d'ici à la mise en vigueur de l'allocation en juillet prochain.

«Avec des surplus enviables, le gouvernement a manqué une belle occasion de lutter contre la pauvreté et de permettre aux provinces de mieux protéger leur population au bas de l'échelle, mentionne Vivian Labrie, porte-parole du Collectif. À la place, c'est comme si le gouvernement disait : L'assurance-emploi ? L'aide sociale ? Connais pas. Espérons au moins que les fonds prévus pour du logement abordable seront bien utilisés. »

Le Collectif déplore que le gouvernement fédéral reconnaisse le déséquilibre fiscal avec les provinces sans rien prévoir pour améliorer les transferts vers les programmes de sécurité du revenu. Loin de construire plus de solidarité dans la société, il percevra moins de revenus, dépensera moins dans des programmes et retournera plutôt aux particuliers et aux entreprises une partie de leur effort fiscal au lieu de le faire servir au bien commun et à la réduction des écarts. Ce faisant il contribuera à générer encore plus d'inégalités dans la société québécoise comme dans le reste du Canada.

- 30 -

Renseignements : Solène Tanguay, responsable des communications, 525-0040, cellulaire : (418) 254-7238.
Site Internet : www.pauvrete.qc.ca